**Israël et le Maroc**

Dr David Bensoussan

*Ancien président de la communauté sépharade unifiée du Québec*

**Le passé historique judéo-marocain**

Le passé des juifs du Maroc a connu ses moments de félicité tout comme l’accueil des réfugiés juifs d’Espagne après l’édit d’expulsion de 1492 et ses moments tragiques tout comme les massacres almohades du XIIe siècle. Le statut de minoritaire de dhimmi a connu son lot de vexations, mais son application a dépendu largement des souverains. Les exactions du sultan Moulay Yazid (1790-1792) sont un cas extrême et le sens de la justice du souverain Hassan Ie (1873-1894) a laissé une empreinte non moins profonde. Le quartier juif ou Mellah a été institué en 1438 par le sultan Abd al-Haqq pour protéger les juifs de la foule ou encore pour protéger les musulmans contre les courants d’occidentalisation auxquels les Juifs s’ouvraient sous Moulay Slimane (1792-1822).

Au cours de l’histoire, de nombreux juifs âgés se rendaient en Terre sainte. Des émissaires qui en provenaient étaient reçus avec grand bonheur dans les communautés juives. Depuis le XIXe siècle, des convois de Juifs du Maroc partaient s’installer en Israël. De fait, ce fut le rabbin Bibas qui, bien avant Herzl, fit le tour des capitales européennes au début du XIXe siècle pour encourager l’émigration de masse vers la Terre sainte.

Le sentiment d’insécurité qui prévalut au cours de l’histoire fut présent à l’esprit de nombreux juifs qui craignaient le retour de l’arbitraire après l’indépendance du Maroc, et ce malgré la parenthèse vichyste qui obscurcit l’image de vision de liberté, d’égalité et de fraternité que représentait la France. L’émigration fut une expérience difficile, néanmoins accompagnée d’un sentiment de libération. L’attraction de la dignité retrouvée en Israël aura été bien plus forte que les difficultés qui y furent rencontrées.

L’État d’Israël a appréhendé un avenir des plus sombres pour les Juifs des pays arabes. Ses dirigeants considéraient qu’il était de leur devoir de sauver ces diasporas qui ont connu des moments tragiques en Irak (Farhoud de 1941 et persécutions en 1948) et ailleurs. Les massacres perpétrés à Zellidja dans le Nord-ouest marocain au lendemain de l’indépendance d’Israël ainsi que des incidents isolés tout comme celui de Petit-Jean en 1954 accrurent leur sentiment d’urgence. L’écrivain André Chouraqui n’alla pas dans ce sens, considérant qu’il pouvait y avoir un avenir serein et prospère pour les Juifs du Maroc. Il fut en minorité.

**L’indépendance du Maroc**

Contrairement à toute attente, le souverain Mohamed V ouvrit les bras à la communauté juive en soulignant leur droit de citoyen et en nommant un ministre juif au gouvernement. L’euphorie judéo-musulmane fut indescriptible.

Or, sous le gouvernement Ibrahim, le Maroc intégra la Ligue arabe en 1958, considérant qu’il appartenait à la mouvance civilisationnelle arabe et en montrant sa solidarité avec les causes qu’elle défendait, tout comme l’indépendance algérienne ou la cause palestinienne. Or, ce faisant, le Maroc accepta sans critique les tabous de la Ligue arabe : interdiction de toute relation avec Israël, interruption des échanges postaux et boycottage de tout ouvrage ou journal qui montrait Israël sous un œil favorable. Les difficultés d’octroi de passeport aux Juifs ne firent qu’encourager l’Alya clandestine vers Israël. Le drame du naufrage du bateau Pisces transportant des immigrants clandestins au large de Ceuta et les excès policiers contre les écoliers juifs durant la visite du président Nasser en 1961 contribuèrent parmi beaucoup de Juifs au sentiment que leur avenir était en dehors du Maroc.

**Hassan II fut visionnaire**

Hassan II eut une vision lucide et franche des choses. Il n’hésita pas à dire à ses interlocuteurs juifs : « Je comprends que vos regards soient orientés vers Jérusalem, tout comme le mien est orienté vers La Mecque. » En 1961, comprenant que le départ des Juifs était inéluctable, il exigea qu’il se fasse de façon ordonnée. Il envisagea l’incorporation d’Israël dans la Ligue arabe et un avenir des plus prospères à la collaboration israélo-arabe.

C’est dans cet esprit qu’il facilita les contacts qui permirent de négocier la paix israélo-égyptienne et l’accord de Camp David bien qu’il fût profondément déçu de ce que l’accord n’ait pas été global et qu’il se limitât à la paix séparée entre Israël et l’Égypte. Il encouragea la réconciliation entre la Syrie et l’Égypte et la réintégration de l’Égypte au sein de la Ligue arabe.

Au Maroc, le tourisme israélien devint officiel et les rencontres des Israéliens avec les Marocains furent teintées d’émotions.

**Relations officielles et relations officieuses**

Le président Nasser avait des ambitions panarabes. Certains projets d’attentats contre le roi dont il fut lui-même l’instigateur furent déjoués avec l’aide du Mossad israélien et les relations discrètes n’ont jamais cessé entre les officiels marocains et israéliens. L’Égypte soutint également l’Algérie durant la guerre des Sables qui opposa les armées marocaine et algérienne en 1963. La realpolitik aidant, les liens israélo-marocains n’ont cessé de se développer sur le plan commercial, militaire et celui du renseignement.

Il y eut une délégation israélienne à Rabat de 1994 à 2004. Elle fut fermée durant la seconde Intifada. De la même façon que les rapports du Maroc et d’Israël dépendirent de la situation au Proche-Orient, ceux des Juifs marocains avec leur pays d’origine dépendirent en grande partie de la politique du Maroc envers Israël. Les positions marocaines hostiles à Israël sur le plan international ont fort certainement nui au rapprochement si tant souhaité.

Le rapprochement qui prévaut actuellement entre Israël et le Maroc est opportun, car la réalité démographique a changé.

**La nouvelle démographie**

Les Marocains qui ont gardé un souvenir ému des Juifs du Maroc appartiennent pour la plupart à l’ancienne génération. Non pas que tout fut idyllique : beaucoup de Juifs vécurent en harmonie avec leurs voisins arabes, mais le petit peuple du Mellah pouvait faire l’objet de vexations et de quolibets.

Or, il se trouve que la nouvelle génération marocaine n’a connu qu’une version de la réalité proche-orientale : celle de la Ligue arabe et surtout celle des chaînes télévisées moyen-orientales qui diffusent des messages de haine et des informations trompeuses. Ceux qui découvrent la réalité du vécu israélien réalisent très vite la dichotomie entre vécu et propagande.

Toutefois, toute une jeunesse a grandi dans un environnement médiatique hostile à Israël sinon aux Juifs. Lors des rencontres avec des touristes israéliens, cette jeunesse a découvert avec étonnement l’amitié et la compassion qui existaient entre Juifs, Arabes et Berbères de la vieille génération et sa facilité d’aborder les Israéliens avec franchise.

**L’empreinte culturelle**

Les Juifs, qu’ils soient francophones, hispanophones arabophones ou berbérophones sont partie intégrante de la personnalité du Maroc. Ils ont subi plusieurs mutations au cours de l’histoire, de l’époque gréco-romaine jusqu’à l’époque contemporaine. Ils en subissent une autre aujourd’hui dans les pays d’émigration. Toutefois, l’empreinte culturelle judéo-marocaine est très forte et contribue à modeler le vécu des Juifs des générations futures où qu’ils soient.

Les autorités marocaines ont lancé un programme de valorisation du patrimoine juif marocain : conservation des synagogues, entretien de cimetières, musées, préservation des noms juifs d’origine de rues et décision récente d’inclure des textes portant sur le patrimoine judéo-marocain dans les curricula des classes du primaire. En outre, la composante hébraïque de l’identité marocaine a été soulignée dans le préambule de la Constitution de 2011.

Au fil des années, des juifs et des musulmans d’origine marocaine ont collaboré dans de nombreuses initiatives culturelles, convaincus que la paix des cœurs finira par triompher. Le festival des musiques sacrées de Fès, le festival des Andalousies Atlantiques à Essaouira, l’association musulmane Mimouna visant à préserver l’héritage judéo-marocain et la participation d’artistes marocains à l’Orchestre andalou d’Israël ont entretenu une convivialité porteuse d’espoirs.

Plus que tout, Juifs, Arabes et Berbères réalisent qu’ils ont la même sensibilité musicale jalousement préservée par les Juifs marocains dans leur diaspora respective. L’héritage culturel juif qu’il soit musical, humoristique, la sagesse proverbiale et la joie de vivre qu’il comporte font partie intégrante de l’âme marocaine.

**Les enjeux du futur**

Le Maroc veut confronter son passé et dépasser les aspects conflictuels pour nouer des liens avec les Israéliens, qu’ils soient ou non d’origine marocaine. Cela nécessitera de parvenir à surmonter l’intoxication de l’enseignement de la haine à laquelle a été soumise la population depuis des décennies.

La paix est inéluctable. Il est essentiel que les relations israélo-marocaines évoluent dans la sincérité et la réciprocité. Comment faire pour que la paix entre le Maroc et Israël réussisse, qu’elle soit une paix des cœurs et non une paix froide ? Comment encourager les échanges culturels, économiques et universitaires dans la franchise pour faire éclore une amitié et une collaboration plus chaudes ?

Le Maroc est en bonne position pour contribuer au climat de confiance si nécessaire entre les belligérants proche-orientaux, prélude à la réconciliation et à des concessions réciproques. C’est le défi qui est posé au souverain Mohamed VI et au gouvernement marocain. Des premiers signes encourageants sont la représentation diplomatique et la collaboration dans le domaine du traitement du cancer entre l’hôpital israélien Beth Rambam de Haïfa et l’Hôpital pour enfants de Rabat.

La civilisation arabe a connu deux âges d’or : les avancées culturelles et scientifiques du califat abbasside furent notoires. Celles de l’Andalousie arabo-berbère ne le furent pas moins. Cet épanouissement civilisationnel prit naissance dans la tolérance et la coexistence conviviale des religions et des ethnies.

La paix passe par l’ouverture des cœurs. L’harmonie israélo-marocaine pourrait en être la clef.